

A la rencontre des acteurs terrain

Synthèse de 4 rencontres professionnelles

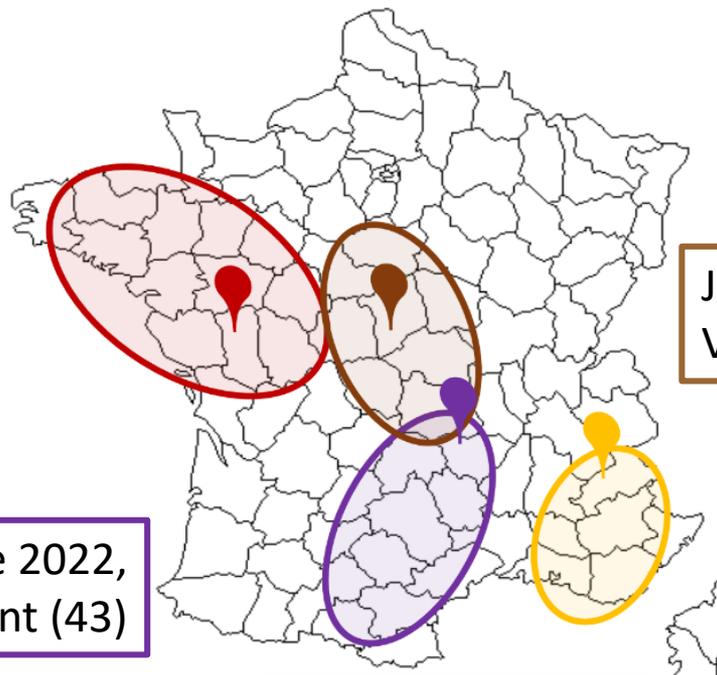
Soizick Rouger, Rosalie Planteau Du Maroussem (ITAB)
Antoine Roinsard (Forebio)

Institut de l'Elevage, ITAB, INRAE de Clermont-Theix, FRAB Nouvelle-Aquitaine, BioCentre, CAB des Pays de la Loire, Bio 63, Haute-Loire Bio, Bio 46, CIVAM Bio 09, MRE de PACA, EPLEFPA de Tours-Fondettes, EPLEFPA Montoire, CFPPA St Affrique, ABioDoc-VetAgro Sup

4 rencontres, 36 « extérieurs » participants

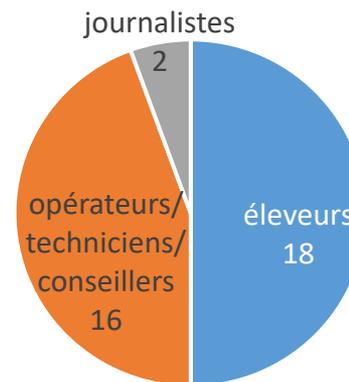
Novembre 2022,
Parthenay (79)

Novembre 2022,
Bonfont (43)



Janvier 2023,
Vesdun (18)

Novembre 2022,
St Michel de Chaillol (05)



Présentations, échanges en salle puis visite d'un élevage

Grandes idées échangées 1/2

Besoin de références,
notamment **coût de
production**

Vulnérabilité des
systèmes à la
conjoncture
économique et
climatique

La **génétique** pour
favoriser le
désaisonnement ?



**Congélation vs.
désaisonnement**
en termes
environnemental
et économique ?

Chez Nicolas Pailler (79)

Travailler le lien
avec les **bouchers** :
pédagogie,
connaissance des
besoins, séparation
bio/non-bio

Grandes idées échangées 2/2

Le **double-label**
systématique

Complémentarité
Vente
directe/circuit long

Développement
de la **RHD** ?

Le **prix payé**
aux
producteurs

Communication :
accessibilité,
qualité nutritionnelle,
plus-value de la bio,
pédagogie

Gestion du
déclassement

Le loup



Au Gaec du Caïre (05)

→ Quels leviers d'action collective ? i. à l'échelle des élevages

- La **résilience face aux aléas climatiques et économiques** passe par une nécessaire amélioration de la maîtrise technique de la conduite de **l'herbe**, afin d'optimiser les coûts de production. Ce fourrage est à la base des systèmes d'élevages des ovins allaitants bio, et le sujet mériterait un accompagnement renforcé.
- La **génétique** offre des pistes intéressantes, avec la possibilité d'utiliser des races moins saisonnées dans les bassins herbagers.
- Face aux difficultés de la filière à assurer une plus-value conséquente pour l'agneau bio, **la vente en circuit court, en complément de celle en circuit long**, est jugée comme une piste à encourager. Les besoins des clients en circuit court peuvent être complémentaires de ceux des circuits longs.

→ Quels leviers d'action collective ?

ii. à l'échelle de l'aval de la filière

- La question du **prix payé** aux producteurs est présente de façon récurrente, dans tous les échanges. La conjoncture actuelle (2022-2023) est **défavorable aux filières bio**, en ovin allaitant comme dans les autres filières. Aucun levier n'a été dégagé au cours des 4 focus groups pour y pallier. L'absence d'intérêt d'une partie des opérateurs au développement de la bio a été regrettée par les producteurs. Mais certains opérateurs ont mentionné les difficultés rencontrées pour développer leur activité dans certaines zones. Si la question n'est pas facile, son traitement doit rester prioritaire, pour permettre le maintien et le développement des fermes en ovins bio.
- Le développement de la **double-labélisation** (Bio et SIQO conventionnel) apporte une partie de réponse, dans certains cas, en assurant le meilleur prix aux éleveurs, quitte à réduire le nombre d'agneaux commercialisés en bio. Les conditions du **déclassement** nécessitent d'être discutées et structurées.
- Le développement de la **commercialisation en RHD** pourrait contribuer à réduire les fuites d'agneaux bio vers le conventionnel.
- La piste de la **congélation** a également été évoquée pour pallier le décalage entre offre et demande, notamment en matière de restauration collective (cantines scolaires).
- La **communication** interne à la filière est consensuellement jugée comme un axe de travail prioritaire, notamment en direction des bouchers (pédagogie sur la bio, les caractéristiques carcasses et nutritionnelles de la viande d'agneau bio, formation), mais aussi depuis les bouchers vers l'amont (quels sont leurs besoins, en quantité/qualité/régularité, etc.).

→ Quels leviers d'action collective ?

iii. à l'échelle des pouvoirs publics

- La **production de références**, telles que les indicateurs « coût de production » prévus dans la loi EGALIM, est vue comme un levier pertinent à la structuration de la filière.
- La **communication** vers les consommateurs est également jugée prioritaire. Face à la crise actuelle les pouvoirs publics pourraient développer des campagnes de communication vers les consommateurs, pour expliquer et démystifier les prix plus élevés, rappeler les atouts de la bio, etc.
- Ce n'est pas une question spécifique à la bio, mais les impacts des **grands prédateurs** tels que le loup sont une préoccupation qui occulte toute autre question dans certaines situations. Les pouvoirs publics doivent prendre toute la mesure de cette problématique pour préserver l'élevage ovin allaitant.



Merci de votre attention

Institut de l'Elevage, ITAB, INRAE de Clermont-Theix, FRAB Nouvelle-Aquitaine, BioCentre, CAB des Pays de la Loire, Bio 63, Haute-Loire Bio, Bio 46, CIVAM Bio 09, MRE de PACA, EPLEFPA de Tours-Fondettes, EPLEFPA Montoire, CFPPA St Affrique, ABioDoc-VetAgro Sup

